

## *La Lettre de l'APREF*

**L'année 2009 sera une année cruciale pour la finance mondiale et les marchés d'assurance et de réassurance. La nécessité d'avoir un organisme actif et représentatif du marché de la réassurance en France est d'autant plus important dans ce contexte dangereux où manquent la visibilité et les moyens pour en sortir rapidement.**

### **Crise financière**

**L'année 2009 commence dans une ambiance délétère d'aggravation de la crise financière et de sa transmission aux marchés d'assurance et de réassurance. Les principaux assureurs et réassureurs sortent en effet actuellement leurs comptes 2008 et ils sont souvent impactés par la crise. Les ajustements de bilan, qui vont se poursuivre en 2009 mettent les principales sociétés sous pression. Même si pour l'instant il y a en moyenne une meilleure résistance à la crise pour le secteur de la réassurance, et même s'il n'y a pas de véritable inquiétude en général pour les bilans, il ne faut pas se leurrer : l'impact de la crise sera profond et durable.**

**La position dans le cycle de l'année 2009 dépendra du niveau de capital et de la sinistralité moyenne dans le courant de l'année. Les enjeux pour la réassurance seront principalement la disponibilité du capital et le maintien des notations dans des zones raisonnables pour les clients. On pourrait ainsi du côté de l'offre constater une réduction si la crise s'aggrave. La demande en réassurance devrait augmenter car elle est un substitut possible aux fonds propres et les assureurs auront des difficultés probables pour lever du capital en 2009.**

**L'APREF est intervenue depuis plusieurs mois dans les débats sur le diagnostic, les conséquences et les éventuels remèdes à cette crise majeure. Elle continuera à suivre le marché et les évolutions de la réassurance dans ce contexte très difficile, à travers un dialogue régulier avec les associations professionnelles pour préserver les acquis des différents métiers et la solidarité de place et les pouvoirs publics, dans le cadre du renforcement de leur action dans le marché et du développement de la régulation.**

## Régulation

L'APREF suit l'évolution des discussions sur la régulation des services financiers dans le monde. Ce sera le grand sujet de 2009, qui impactera toutes les législations et les réformes en cours. Il est de la plus haute importance pour le financement futur de l'économie et pour l'atténuation des crises que soit développée, aux niveaux, global, régional et local, une régulation et des contrôles efficaces de l'ensemble des activités financières.

Dans une économie de plus en plus mondialisée, il est crucial d'avoir une bonne régulation complétée par une bonne supervision. L'APREF est intervenue dans le débat sur la réforme des autorités de supervision en France et a donné sa position aux organismes professionnels et au Trésor. La crise peut aussi amener à infléchir ou préciser des projets en cours, y compris Solvabilité 2, qui entre dans une phase de négociation finale.

## Place de Paris

L'APREF a produit en 2008 avec la FFSA une note qui reprend l'ensemble des arguments pour des actions spécifiques pour la réassurance dans le cadre de la compétitivité de la place de Paris. La transposition de la Directive Réassurance en France s'est faite dans des conditions de compétitivité avec les autres marchés, ce dont se réjouit l'APREF, qui y a contribué avec la FFSA.

La place de Paris en réassurance a bien résisté à la crise jusqu'à maintenant avec des opérateurs fiables et stables. Dans le contexte actuel d'amplifications des difficultés, il est encore plus important d'avoir une bonne visibilité sur le plan social et fiscal et de donner un coup de pouce aux opérateurs locaux en prenant des mesures favorables au secteur de l'assurance et de la réassurance. L'APREF continuera avec la FFSA ainsi qu'avec les différents organismes de place à se positionner sur ces sujets et à faire des propositions aux pouvoirs publics.

## Sujets Professionnels 2009

De nombreux sujets techniques sont en discussion récurrente dans le marché et pourront se développer selon l'actualité politique ou législative, nous évoquerons brièvement ceux qui impliquent fortement les réassureurs.

- **Corporels Graves**

L'APREF a produit un memo (en complément du Livre Blanc de l'AFA), qui analyse l'ensemble de la problématique des corporels graves (toutes branches) et fait des propositions pour une amélioration à long terme de la visibilité de ce segment et l'amélioration du suivi des victimes.

---

*Siège social : c/o Caisse centrale de réassurance – 31 rue de Courcelles – 75008 Paris*

*Secrétariat : c/o Jean-Marc SZMARAGD – SCOR – 1 avenue du Général de Gaulle – 92074 Paris la Défense Cédex*

*[www.apref.org](http://www.apref.org)*

---

**Le memo inclut un projet de fiche Victime Grave, intégrant les principaux paramètres permettant l'évaluation à partir de la consolidation des victimes ainsi que l'ensemble des postes de la nomenclature Dintilhac. Un travail de toilettage des principales versions de clauses de rentes pour les traités de réassurance est en cours. Une standardisation des informations et un développement de fichier spécifique corporels graves sont des éléments clef pour améliorer le suivi et la transparence de ce secteur.**

- **Catastrophes naturelles**

**La réforme possible du régime continue à faire l'objet de discussions professionnelles. L'APREF a émis un memo qui plaide pour l'objectivation des périls couverts, une certaine flexibilité tarifaire et une ouverture au marché du régime pour un meilleur équilibre et une amélioration de la prévention et de la compétitivité pour les assurés.**

- **Terrorisme**

**La couverture de l'Etat vient au renouvellement à la fin 2009 et les organismes professionnels réfléchissent à une amélioration ou une transformation des montages existants.**

**L'APREF fait le point sur l'ensemble des dispositifs existants (biens et personnes) et ceux qui existent à l'étranger. Il s'agit d'un risque potentiellement systémique, une approche globale et toutes branches est donc importante. En fonction des projets de la profession et du Trésor, l'APREF fera connaître la position et les recommandations du marché de la réassurance.**

- **RC**

**De nombreux projets législatifs en cours ou en projet peuvent impacter cette branche, qui est en outre touchée par la crise avec une sinistralité potentiellement importante. L'APREF a participé à l'élaboration d'un Livre Blanc avec la FFSA, qui est en cours. Elle interviendra sur les principaux textes ou projets de loi dans le courant de l'année 2009.**

- **Dépendance**

**C'est à la fois un sujet de marché et un sujet de société qui doit trouver une traduction législative cette année. L'APREF prépare une note qui fait le point sur un projet de couverture universelle dépendance, qui soit adapté aux besoins effectifs des personnes dépendantes, tout en étant à la fois réaliste, efficace, juste et vertueux.**

***L'ensemble des documents auxquels il est fait référence dans la Lettre sont disponibles sur le site de l'APREF (Apref.org).***